

# caable

Cour administrative d'appel de Bordeaux lien d'expert



*Le PRÉSIDENT*

*OBJET : vœux du nouvel an 2022*

*Chères Consœurs, Chers Confrères,*

*Les années se suivent et les événements se succèdent tel le variant Omicron qui est préoccupant car il comporte selon l'OMS un grand nombre de mutations qui lui permet de résister aux vaccins utilisés jusque-là ; même si paraît-il il serait moins dangereux... L'avenir le dira.*

*Les signes de croissance sont assombris par la vitesse de propagation du virus qui risque de désorganiser les fondamentaux au sein même de notre environnement.*

*C'est pourquoi nous devons réagir à cette situation sanitaire en mobilisant nos ressources insoupçonnables.*

*Dans ce contexte CAABLE va poursuivre les programmes des formations en visio-conférence.*

*En février nous aurons une séance de formation des nouveaux experts inscrits au tableau 2022.*

*Dans le courant du premier semestre nous dispenserons des formations d'ordre juridiques, complétées par un volet spécifique aux nouvelles technologies professionnelles auquel seront associées les personnalités universitaires en visio-conférence ; avec l'espoir hypothétique d'une tenue en présentiel selon l'évolution du COVID 19 et ses variants.*

*A ce jour, les juridictions retenues sont les suivantes :*

***En métropole :***

*-PAU,*

*-BORDEAUX*

*-POITIERS*

### *Dans les territoires Ultra-marins*

*-Nous privilégions le présentiel si cela est possible en Guadeloupe et en Martinique, à défaut nous procéderons en visio-conférence.*

### *Les visites de site de grands chantiers publics,*

*Elles vont être organisées avec la participation des chefs de juridiction et des magistrats.*

*Un bulletin d'information sur une fréquence semestrielle sera diffusé à tous les adhérents ; il contiendra les mouvements juridictionnels des magistrats, les événements au sein des juridictions administratives en matière de jugements , arrêts et jurisprudence.*

*Dans le cadre du projet de la commission de réforme de l'expertise des juridictions administratives, dirigé par Madame HELMLINGER Conseillère d'Etat Présidente la Cour administrative d'appel de Marseille, CAABLE a créé une commission de réflexion et de propositions afin de contribuer à la modernisation et l'efficacité des opérations d'expertise.*

*Ainsi, certaines règles et procédures vont désormais harmoniser le cadre opérationnel de l'édifice juridique expertal, permettant aux magistrats de rendre une justice de qualité, soucieux des droits et libertés.*

*Concernant l'Assemblée générale, nous privilégions le présentiel en adaptant les moyens de sécurités sanitaires si nécessaire ; pour cette raison, la date n'est pas encore arrêtée.*

*Voilà chers confrères et consœurs le programme en cours pour cette année , il n'est pas exhaustif, car nous devons entretenir notre faculté d'improvisation pour faire face aux événements.*

*Au nom des membres du conseil d'administration, j'ai tout d'abord une pensée particulière pour ceux d'entre-nous qui sont dans la peine, qui ont perdu un enfant, un conjoint ou un proche, et qui en sont de fait gravement affectés, afin qu'ils trouvent l'énergie nécessaire pour y faire face. Que cette nouvelle année, soit comme un chemin qui se dévoile, afin que, sur la route de vos projets, le soleil se mêle aux étoiles.*

*Je vous souhaite sincèrement la santé, l'énergie, la sérénité, la confiance et la lumière afin de traverser, au mieux, les moments doux, comme les moments moins doux de l'existence. Je vous souhaite des moments de partage, de douceur et d'Amour, avec les personnes qui vous sont chères.*

*Le président Yves Couteau*